

**EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE**

**Séance du 02 mars 2026**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>
Afférents au Conseil Municipal : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Ayant pris part au vote : 29 (27 + 2 pouvoirs)

L'an DEUX MIL VINGT-SIX  
le 02 mars  
à 19 heures

Le Conseil Municipal de Gennes-Val-de-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la Sansonnière à Saint-Georges-des-Sept-Voies, sur convocation adressée par Madame Nicole MOISY, Maire de Gennes-Val-de-Loire.

Date de la convocation
24 février 2026

**Conseillers municipaux présents :**

Mmes et MM. ALLAND Anne-Sophie / BREE François / CITHIRAIVADIVEL Mathieu / COCHET Patricia / COTREL François / CRAMET Dominique / DEVAUX Isabelle / EVILLARD Catherine / GACHET Dominique / GLOTIN Hadrien / GUINHUT André / HUCHEDE Didier / JOLET Jacqueline / KASPRZACK Christiane / LE VRAUX Yves / LERAY Françoise / MARTIN Pascal / MOISY Nicole / MOTTAIS Yann / NEAU Jean-Jacques / OUVRARD Alexandra / PIHEE Marie-Agnès / PINÇON Marc / POEHR Eric / SAULNIER Benoit / VERGER Gwénaél / VINSONNEAU Philippe.

Date d'affichage
05 mars 2026

**Conseillers municipaux absents :**

Mmes et MM. ASCHARD Jean-Pierre / BREMONT Marie-Anaïs / ELIE Stéphanie / FAUCONNET Laëtitia / GASNEREAU Liliane / GOULET Jérôme / GUILLEMAIN Stéphanie / HIRON Marie-Claude / MORELLATO Alain / NOORDMAN Henricus.

Date d'envoi en Sous-Préfecture de Saumur
09 mars 2026

**Pouvoirs :**

MM. GOULET Jérôme à GLOTIN Hadrien / NOORDMAN Henricus à NEAU Jean-Jacques.

**Secrétaires de séance :** Mmes KASPRZACK Christiane et OUVRARD Alexandra.

**OBJET : DENOMINATION DE VOIE A CUNAUT (03/2026-01)**

*Arrivée de Mme ALLAND à 19h10.*

Il est proposé de dénommer la voie desservant le lotissement du Pin à Cunault :

- Impasse Yvonne Jamet-Richard, *en référence à une habitante de Chênehutte bien connue dans le village et dont la vie a été mise en scène à travers les rues au cours de l'été 2025.*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- ⇒ Accepte cette proposition ;
- ⇒ Autorise Madame le Maire, ou à défaut Catherine EVILLARD 1<sup>ère</sup> adjointe, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;

Pour extrait conforme au registre,  
Le Maire,  
Nicole MOISY

